



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Est par la présente donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire aura lieu **le 29 décembre 2022 à 20 h 30** à la salle du conseil située au 281, Montée Saint-Vincent et sera traité des sujets suivants :

1. OUVÉRTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Autorisation transferts budgétaires de fin d'année
 - 2.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-01-01 décrétant le taux des taxes et les compensations afférentes pour l'année 2023
 - 2.3 Autorisation paiement vacances employé 06-0100
 - 2.4 Confirmation IPC pour l'année 2023 – Employés municipaux
 - 2.5 Gel de salaire pour l'année 2023 – Élus municipaux
 - 2.6 Financement pour les travaux de la piste multifonctionnelle sur la montée Saint-Vincent
 - 2.7 Réparation valve et clapet pour station de suppression
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Placide, le 21^e jour du mois de décembre 2022



Lise Lavigne

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et avoir affiché ledit avis sur le tableau d'affichage du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.


Lise Lavigne

Directrice générale et greffière-trésorière